

## ALÈS A REÇU SES QUATRIÈMES “4 FLEURS”

Ce mercredi 7 mars, la Ville d’Alès s’est vue décerner à Paris le label “4 Fleurs” pour la quatrième fois consécutive.

Marie-Christine Peyric, adjointe déléguée au Pôle Environnement Urbain, et Michèle Veyret, adjointe déléguée au Pôle Solidarités et à l’Action sociale, se sont rendues au Pavillon d’Armenonville, en région parisienne, pour recevoir officiellement le label “4 Fleurs” pour la période 2017-2019.

Ce label prestigieux, décroché la première fois en 2008, la Ville d’Alès l’a, depuis, toujours confirmé (2011, 2014 et 2017). Il est en effet décerné pour trois ans par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris et ne peut être affiché cette année que par 247 communes en France... Ce qui situe le niveau de performance de la capitale cévenole en termes de fleurissement, mais aussi de cadre de vie (façades, propreté, éclairage, développement durable, etc.).

Un prix pour les jardins familiaux

Cerise sur le gâteau, Alès a aussi reçu le “Prix du Fleurissement des jardins familiaux collectifs”, avec un chèque de 2 500 € à la clé : un prix national qui récompense la conception et la gestion au quotidien par le Pôle Solidarités des petits lopins de terre mis à disposition des habitants des Prés-Saint-Jean. Alès est la seule commune de France récompensée cette année à ce titre.



A lire aussi

- [Les navettes Alès'Y passent à l'électrique](#)
- [Dès février, il faut guetter la présence de nids de frelons asiatiques](#)

- [Le jardin pédagogique du Bosquet ouvre le 29 février](#)
- [Des aides pour gérer durablement vos forêts](#)
- [Réservez votre parcelle au jardin familial de Rochebelle](#)